



HAL
open science

Parcours d'insertion et sentiment de discrimination des secondes générations en Zus

Yaël Brinbaum, Christine Guégnard

► **To cite this version:**

Yaël Brinbaum, Christine Guégnard. Parcours d'insertion et sentiment de discrimination des secondes générations en Zus. XVIIIes journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail : les nouvelles ségrégations scolaires et professionnelles, May 2011, Toulouse, France. pp.1-13. halshs-00603365

HAL Id: halshs-00603365

<https://shs.hal.science/halshs-00603365>

Submitted on 24 Jun 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les nouvelles ségrégations scolaires et professionnelles
XVIIIes journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail
Toulouse, 19-20 mai 2011

Parcours d'insertion et sentiment de discrimination des secondes générations en ZUS

Yaël Brinbaum* et Christine Guégnard**¹

En France, les études se sont multipliées sur les situations des immigrés et de leurs descendants, soulignant des disparités, voire des difficultés, d'insertion professionnelle des jeunes, notamment lorsqu'ils sont originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne (Silberman, Fournier, 1999, 2006 ; Frickey, Primon, 2002, 2006, & Murdoch, 2004 ; Brinbaum, Werquin, 2004 ; Meurs, Pailhé, Simon, 2006 ; Joseph, Lopez, Ryk, 2008 ; Frickey, 2010). Ces écarts s'expliquent pour partie par les niveaux d'éducation atteints fortement corrélés eux-mêmes aux origines sociales. Cependant, le parcours de formation et le lieu de résidence de ces jeunes sont plus rarement pris en compte de façon détaillée dans l'analyse de leur entrée sur le marché du travail.

Or, les jeunes issus de l'immigration résident souvent dans des quartiers moins favorisés et cette organisation spatiale peut pénaliser leur insertion dans la vie active (Couppié, Gasquet, 2007, 2009, 2011 ; Rathelot, 2010). Les inégalités sociales et économiques s'inscrivent dans l'espace territorial : les zones urbaines sensibles (ZUS) déterminent "*pour une large part des conditions d'insertion plus difficiles pour les jeunes issus de ces quartiers*" et l'appartenance à une ZUS a un effet propre sur les conditions d'insertion, une fois contrôlées les caractéristiques des jeunes (Couppié, Gasquet, 2007). À niveaux de diplôme équivalents, les personnes résidant en ZUS sont moins protégées contre le chômage et ce risque augmente pour les personnes immigrées (Okba, 2009). Quels sont donc les effets du lieu d'habitation sur les débuts professionnels des secondes générations et sur leur sentiment de discrimination à l'embauche ?

1. Zones urbaines sensibles et secondes générations

Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont des quartiers reconnus comme les plus défavorisés en termes socio-économiques (Fitoussi *et alii*, 2004), qui recouvrent près de 8 % de la population de France métropolitaine, selon le dernier rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS, 2010). La part des jeunes y est plus élevée que sur le reste du territoire (Quantin, 2010), et leur taux de chômage est presque deux fois supérieur (31 % contre 18 % en 2007). Plusieurs arguments sont avancés pour expliquer ces difficultés. Freinant l'acquisition du capital humain (Bénabou, 1993 ; Borjas, 1995 ; Goux et Maurin, 2007), ces quartiers rassemblent des populations fragilisées, des jeunes de famille défavorisée, en difficultés scolaires, entraînant un effet négatif sur la réussite scolaire et leur insertion future (Destéfani *et alii*, 2004). L'hypothèse du "*spatial mismatch*" (Kain, 1968) est très largement reprise par plusieurs auteurs, un mauvais appariement de l'offre et de la demande (Gobillon *et alii*, 2007), avec moins de perspectives d'emploi, davantage d'obstacles pour trouver du travail, liés au manque d'informations et à une moindre mobilité de la population (Choffel, Delattre, 2003). Pour les chômeurs, ce processus est vérifié : lorsque les adultes d'un quartier sont massivement au chômage, l'incitation pour un jeune à rechercher un emploi est plus faible (Gobillon, Selod, 2007). La faiblesse des réseaux sociaux et personnels de ces quartiers est un autre facteur explicatif des difficultés sur le marché du travail. Des études soulignent les bénéfices de ces réseaux sociaux (Granovetter, 1974). Silberman et Fournier (1999) montrent, par exemple, que les jeunes d'origine portugaise travaillent plus souvent que les populations issues du Maghreb dans une entreprise dans laquelle ils ont des relations personnelles.

De plus, le comportement de discrimination territoriale des employeurs envers les habitants de certains quartiers est aussi souligné (Borjas, 1995). Au regard de la littérature économique, la notion de discrimination intentionnelle n'est pas nouvelle avec les travaux fondateurs de Becker (1957), qui interprète

*Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation, IREDU/CNRS, Université de Bourgogne et INED, yael.brinbaum@u-bourgogne.fr

**IREDU/CNRS, Centre associé au Céreq, Université de Bourgogne, christine.guegnard@u-bourgogne.fr

Article publié in *Relief* n°34, Échanges du Céreq, pp. 1-13, mai 2011.

la discrimination en termes de goût, avec pour origine la volonté de certains acteurs (employeurs, employés ou clients) de ne pas être en contact avec des minorités. Les modèles de discrimination statistique présentés par Phelps (1972) et Arrow (1973) sont axés sur la problématique d'information imparfaite quant à la productivité des candidats à l'embauche. Ce dernier a formalisé le premier l'hypothèse que les employeurs, face à l'incertitude des capacités productives futures de leurs salariés, vont avoir recours à d'autres informations lors de la décision d'embauche. Dans cette perspective, la théorie du signalement présentée par Spence (1973) peut intervenir. Partant d'un postulat d'incertitude et d'une collecte coûteuse de l'information, l'employeur va recruter d'après son expérience un individu muni de caractéristiques multiples. Certaines sont inaltérables telles que l'origine ethnique ou le sexe (sous forme d'indices), alors que d'autres sont modifiables (par exemple l'éducation, le lieu de résidence) comme des signaux. Ainsi, des tests d'embauche (audit ou testing) montrent des différences de traitement des candidatures pénalisant les jeunes d'origine nord-africaine, résidant dans des banlieues défavorisées, avant d'être reçus en entretien par l'employeur (Cédey, Foroni, 2007 ; Duguet *et alii*, 2007, 2010).

Ces différents éléments invitent à une étude approfondie sur les dynamiques formation emploi dans ces territoires particuliers, les zones urbaines sensibles. Dans cette communication, il s'agit d'appréhender l'effet de l'organisation de l'espace sur les opportunités des secondes générations et sur leur sentiment de discrimination. En effet, certains territoires regroupent des populations d'origine étrangère. Les trajectoires des jeunes se construisent sur des marchés locaux du travail (Grelet, 2006 ; Couppié, Gasquet, 2010) ; et ceci est d'autant plus vrai que leur niveau de formation est faible, les moins diplômés étant les moins mobiles géographiquement. Le contexte joue-t-il de la même façon pour les jeunes nés en France de parents immigrés et les Français d'origine ? Le sentiment de discrimination perçu par les jeunes femmes et les jeunes hommes évolue-t-il en fonction de la résidence en zone urbaine sensible ? Telles sont les questions principales auxquelles nous tenterons de répondre, en mobilisant l'enquête Génération 2004 du Céreq, base de données privilégiée pour l'analyse de l'entrée des jeunes dans la vie active (encadré 1).

Encadré 1 – Les données

L'analyse est basée sur l'exploitation de l'enquête Génération réalisée par le Céreq en 2007 qui concerne un échantillon national de 33 655 jeunes sortis du système éducatif en 2004, de tous niveaux et spécialités de formation, représentatif des 750 000 sortants. Cette enquête longitudinale a l'avantage de fournir de nombreuses informations individuelles, sociales et démographiques, des données rétrospectives sur les trois premières années de vie active des jeunes au regard du parcours scolaire réalisé, et de renseigner sur leurs sentiments de discrimination à l'embauche.

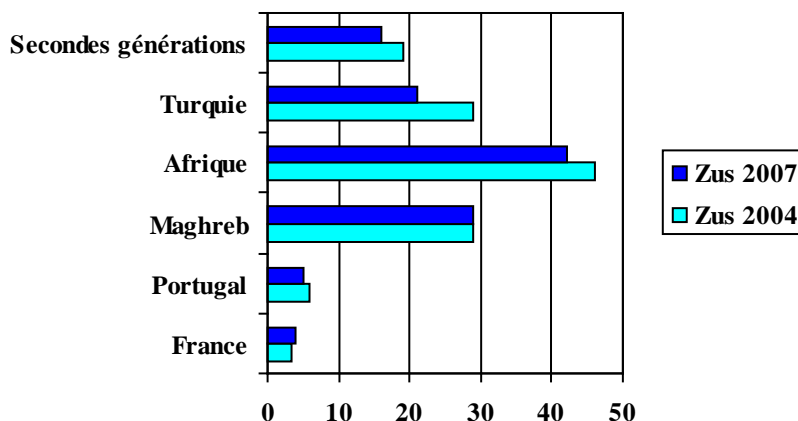
Des variables de migration ont été construites avec le pays de naissance, la nationalité des parents et le lieu de naissance du jeune, afin de comparer les jeunes issus de l'immigration nés en France dits "secondes générations" et les jeunes Français d'origine. Dans cette perspective, les jeunes nés à l'étranger ont été exclus de l'échantillon (1 513 jeunes). Les personnes dont les deux parents sont originaires du même pays sont ainsi différenciées (tableau en annexe). La première catégorie réunit les personnes dont les deux parents sont français de naissance nés en France ; la deuxième distingue les enfants dont les deux parents sont immigrés et nés dans le même pays étranger (Portugal, Turquie...), avec un regroupement pour l'Asie, l'Afrique subsaharienne ; la troisième catégorie rassemble les jeunes dont l'un des parents est immigré et l'autre né en France (nommés mixtes) ; la dernière catégorie concerne les autres origines géographiques (indiquées autres). Les jeunes dont les parents ont migré plus récemment en provenance d'Afrique subsaharienne, d'Asie et de Turquie ont été distingués lorsque les effectifs le permettaient.

Le lieu de résidence est appréhendé par l'appartenance à une zone urbaine sensible (ZUS) grâce au codage réalisé par le Secrétariat Général du Comité interministériel des villes, à partir des adresses des jeunes. 751 ZUS ont été instituées, comme cibles prioritaires de la politique de la ville sur la base de difficultés socio-économiques que connaissent les habitants de ces territoires : "*Les zones urbaines sensibles (ZUS) sont considérées par la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradés et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi*" (Loi du 14 novembre 1996 in Fitoussi *et alii*, 2004). Nous prenons en compte les lieux de résidence à la fin des études en 2004, et lors de l'interrogation en 2007. De nombreuses incohérences ou erreurs d'adresses sont apparues, ne permettant pas de déterminer l'appartenance à une ZUS pour 15 % de la population enquêtée (tableau 8 en annexe).

Selon l'enquête du Céreq, environ 7 % des sortants du système éducatif sont domiciliés dans une zone urbaine sensible à la fin des études en 2004 (graphique 1), et 40 % des jeunes issus de l'immigration habitent une ZUS en Île-de-France. En réalité, 18 % des secondes générations résident dans ces quartiers défavorisés

avec des écarts importants en fonction du pays d'origine : à peine 6 % des jeunes d'origine portugaise, pour près du quart des originaires du Maghreb et de Turquie, et plus de 40 % de ceux d'Afrique subsaharienne. Ces chiffres évoluent peu au fil du temps. Trois ans après leur sortie de formation, 80 % des secondes générations demeurent toujours dans ces quartiers, contre 60 % des jeunes français d'origine. La mobilité géographique paraît plus forte chez ces derniers.

Graphique 1. Part des jeunes résidant en ZUS selon le pays d'origine



Source : enquête Génération 2004, Céreq.

Lecture : La part des jeunes originaires d'Afrique subsaharienne résidant en ZUS est de 46 % en 2004 et de 42 % en 2007.

Les jeunes des quartiers sensibles présentent un profil spécifique. Ils sont plus souvent issus d'un milieu populaire, ils sont aussi moins diplômés : 34 % quittent le collège ou le lycée sans diplôme contre 16 % pour les autres jeunes, et le quart d'entre eux possèdent un diplôme du supérieur (contre 41 %). Si les jeunes issus de l'immigration bénéficient du mouvement de démocratisation de l'accès au baccalauréat même en ZUS (ONZU, 2010), les abandons et sorties sans diplôme sont encore nombreux dans le secondaire (Brinbaum, Kieffer, 2009 ; Brinbaum, Guégnard, 2010) et le supérieur (Frickey, Primon, 2002, 2006 ; Brinbaum, Guégnard, 2011).

Les jeunes originaires du Maghreb se distinguent par une répartition des diplômés semblable quel que soit le lieu d'habitation : le tiers de non-diplômés, 17 % de diplômés du technique court (CAP ou BEP), le quart de bacheliers, et 22 % de diplômés de l'enseignement supérieur (tableau 1). Le contraste le plus saisissant apparaît pour la population d'origine africaine subsaharienne : environ 40 % quittent l'école sans diplôme quel que soit le territoire, 31 % possèdent un CAP-BEP en ZUS, alors que 27 % sont bacheliers hors ZUS, et le nombre de diplômés du supérieur est divisé par deux en ZUS. Quant aux jeunes français d'origine, les différenciations portent sur la part plus élevée des non-diplômés parmi les habitants de ZUS, et la part des diplômés du supérieur plus importante pour les résidents des autres quartiers hors ZUS.

Tableau 1. Parcours d'études et diplômes selon l'origine et le quartier en 2004 (en %)

Pays d'origine	Sans diplôme	CAP BEP	Bac Pro	Bac général technologique	Bac Pro + dip sup.	BTS DUT écoles santé	Licence et +
Portugal							
ZUS	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Non ZUS	13	25	10	13	7	14	18
Maghreb							
ZUS	33	17	14	13	2	10	11
Non ZUS	33	18	13	11	2	9	14
Afrique sub.							
ZUS	43	31	7	11	1	2	5
Non ZUS	39	17	11	17	-	4	12
France							
ZUS	29	21	8	11	1	11	19
Non ZUS	14	19	12	12	3	16	24

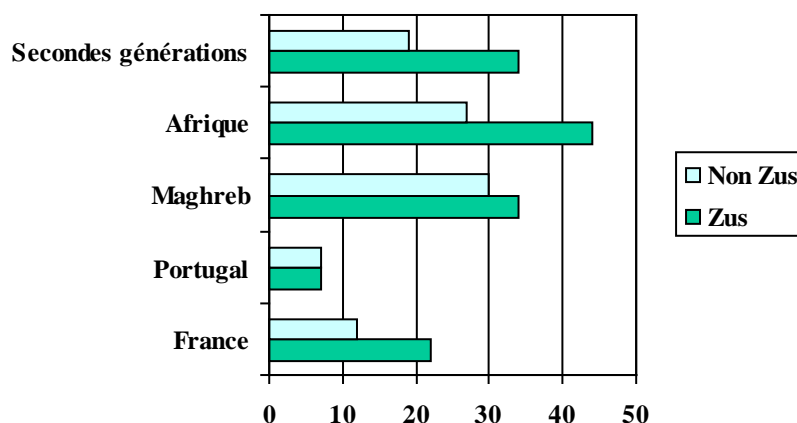
Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants.

Lecture : parmi les jeunes d'origine d'Afrique subsaharienne habitant en ZUS, 43 % sont sortis du collège ou du lycée sans diplôme, parmi les non-résidents en ZUS 39 % sont sortis non diplômés du système éducatif.

2. Une vulnérabilité marquée en ZUS

La population des zones urbaines sensibles est particulièrement exposée au chômage. Au moment de l'enquête du Céreq, les jeunes issus de l'immigration ont davantage de difficultés d'accès au marché du travail que les Français d'origine, et de manière accentuée s'ils résident en ZUS : 34 % sont au chômage contre 19 % trois ans après leur sortie de formation. Une exception qui confirme les études antérieures, les jeunes originaires du Portugal connaissent des conditions d'entrée dans la vie active plus favorables, avec le chômage le plus faible (graphique 2).

Graphique 2. Taux de chômage en 2007 selon le pays d'origine



Source : enquête Génération 2004, Céreq.

Lecture : le taux de chômage des jeunes originaires d'Afrique subsaharienne est de 44 % s'ils résident en ZUS en 2007, et de 27 % hors ZUS.

Nous avons estimé un risque de chômage par le biais de modèles économétriques, à caractéristiques individuelles, de parcours d'études et de zones d'habitation comparables (tableau 2). Les jeunes issus de l'immigration sont davantage pénalisés pour trouver un emploi, de manière accentuée lorsqu'ils sont originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, et résident dans des quartiers défavorisés. À niveau et parcours d'études équivalents, leur risque de chômage est deux fois supérieur à celui des jeunes français d'origine, trois ans après leur sortie de formation.

Le parcours d'études joue fortement sur l'accès à l'emploi, auquel s'ajoute l'effet des spécialités, les formations de la production offrant davantage de débouchés. Les plus fragiles sur le marché du travail sont les sortants de lycée et de collège sans diplôme, avec une propension au chômage multipliée par 3,3 par rapport à un bachelier professionnel. Or, les échecs au lycée professionnel sont deux à trois fois plus importants chez les jeunes d'origine maghrébine, d'Afrique subsaharienne ou encore de Turquie, par rapport aux élèves français d'origine (Brinbaum, Guégnard, 2010). Avoir un diplôme de l'enseignement supérieur est un atout. Chez les garçons, les bacheliers généraux et technologiques, dont certains ont tenté des études supérieures sans succès, se démarquent négativement. Et surtout, le risque de chômage est multiplié par 1,6 si le jeune, fille ou garçon, a connu une orientation contrariée en troisième de collège. Les jeunes dont les deux parents sont ouvriers, indépendants ou cadres sont moins souvent au chômage. L'activité de la mère et celle du père diminuent la probabilité du chômage, les réseaux familiaux favorisant sans doute l'obtention d'un emploi. En fait, les parents immigrés d'Afrique subsaharienne ou du Maghreb, plus souvent au chômage ou retraités pour les pères et inactifs pour les mères, n'ont pas les réseaux dont pourraient bénéficier leurs enfants sur le marché du travail.

Tableau 2. Le risque de chômage des jeunes en 2007

	Ensemble	Jeunes femmes	Jeunes hommes
Origine culturelle : France (Réf.)			
Portugal	n.s.	n.s.	n.s.
Maghreb	1.7***	1.9***	1.6***
Afrique subsaharienne	2.0***	1.9*	2.1***
Turquie	n.s.	n.s.	n.s.
Autres	n.s.	n.s.	n.s.
Mixtes	1.3**	1.3*	1.4*
Hommes (Réf.)/Femmes	1.2***	-	-
Professions parents : Ouv.+ Employés (Réf.)			
Ouvriers	0.8***	n.s.	0.8***
Professions intermédiaires	n.s.	n.s.	n.s.
Indépendants	0.8**	n.s.	0.8**
Cadres	0.9*	n.s.	0.9*
Inconnus	n.s.	1.4*	n.s.
Activité Mère : En emploi (Réf.)			
Toujours Inactive (au foyer)	1.2***	1.4***	1.1*
Ancienne active (Inactive+chômage)	1.5***	1.5***	1.5***
Autres	1.3*	n.s.	1.3*
Activité Père : En emploi (Réf.)			
Non-emploi	1.2***	1.1***	1.3***
Spécialités : Production (Réf.)			
Services	1.2***	0.7***	1.3***
Générales	2.0***	1.3***	2.0***
Parcours d'études : Bac Pro (Réf.)			
Sans diplôme	3.3***	3.2***	3.6***
CAP BEP	1.5***	1.4***	1.6***
Bac Pro + sup	0.3***	0.3***	0.4***
Baccalauréat Général et Technologique	0.2*	n.s.	1.6***
BTS, DUT, écoles santé-social	0.5***	0.3***	n.s.
Licence et +	0.6***	0.5***	0.7*
Région Ile-de-France (Réf.)/autres régions	1.3***	1.4***	n.s.
Orientation collègue : Conforme 2 ^{nde} (Réf.)			
Non conforme	1.6***	1.6***	1.5***
Autres (non concernés)	n.s.	n.s.	1.1***
Résidence : hors ZUS 2007 (Réf.)			
ZUS en 2007	1.5***	n.s.	1.7***
Autres (inconnues)	0.8***	0.7**	0.7***
Constante	-2.795***	-2.287***	-2.728***
Somers'D	0.42	0.47	0.39

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants actifs.

Seuils de significativité : ***=significatif à 0,01 ; **=significatif à 0,05 ; *=significatif à 0,10 ;

n.s.= non significatif. Les résultats du modèle sont présentés en *odds ratios* (rapports de chances).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (1,7) d'être au chômage par rapport à un jeune Français d'origine (le coefficient est positif et significatif).

Les différences de dotation en capital humain ne sont donc pas les seules sources des difficultés d'accès à l'emploi. L'origine ethnique apparaît bien comme un indice négatif fort pour les employeurs (Spence, 1973), le lieu d'habitation étant un deuxième indice de moindre ampleur : le risque de chômage est multiplié par 1,5 pour les jeunes domiciliés en ZUS (tableau 2). Les jeunes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne sont surexposés au chômage, avec des risques multipliés par deux, laissant encore la place aux explications en termes de discrimination (Silberman, Fournier, 1999). La modélisation menée séparément pour la population féminine et masculine révèle une probabilité de chômage chez les garçons plus importante s'ils habitent en zone urbaine sensible (1,7). Les garçons issus de l'immigration cumulent ainsi un double effet défavorable à leur insertion professionnelle, lié à leur quartier et à leur origine culturelle. Pour un même niveau d'études, les filles se trouvent davantage à la recherche d'un emploi, confirmant leur vulnérabilité sur le marché du travail (Brinbaum, Werquin, 2004 ; Frickey, Primon, 2004 ; Meurs, Pailhé, Simon, 2006, 2008). Mais, ce risque n'est pas plus important si elles habitent en ZUS. En revanche, le fait de résider en Île-de-France leur donne un avantage en termes d'opportunités professionnelles. L'influence d'une localisation dans un quartier sensible sur les premières années de vie active, différenciée selon le niveau de diplôme, le sexe, le pays d'origine des jeunes, confirme les travaux de Coupié et Gasquet (2007, 2009, 2011). De quelle manière ces difficultés d'entrée dans le monde du travail sont-elles ressenties par les jeunes eux-mêmes ?

3. Un sentiment de discrimination soutenu

Le quart des descendants d'immigrés estiment avoir été victimes d'une discrimination à l'embauche contre 10 % des jeunes d'origine française². Ce ressentiment est trois fois plus élevé pour les habitants d'une ZUS (34 %), et quatre fois plus intense pour les jeunes originaires du Maghreb (tableau 3). Quant aux jeunes d'origine d'Afrique subsaharienne, ils perçoivent tout aussi vivement cette discrimination, quel que soit leur lieu d'habitation. Interrogés sur le motif, ces derniers identifient toujours en premier la couleur de la peau, suivi du nom. Chez les jeunes d'origine maghrébine, le nom est cité en premier, puis la couleur de la peau, ensuite le lieu de résidence (graphique 3). Ces résultats sont similaires à ceux de l'enquête Génération 98 (Silberman, Fournier, 2006) et de l'enquête Trajectoires et Origines (TeO menée en 2008 par l'Ined et l'Insee), où le quart des filles et fils d'immigrés pensent avoir subi des traitements inégaux et citent avant tout leur nationalité et la couleur de leur peau ; "*les minorités visibles sont en première ligne*" (Beauchemin et alii, 2010). Les réponses des jeunes d'origine maghrébine se différencient en fonction de leur domicile : 36 % des résidents en ZUS citent le nom et 24 % la couleur de la peau, contre 30 % et 19 % des non-résidents respectivement. Au sentiment de discrimination lié à l'origine, s'ajoute la stigmatisation liée à leur quartier défavorisé.

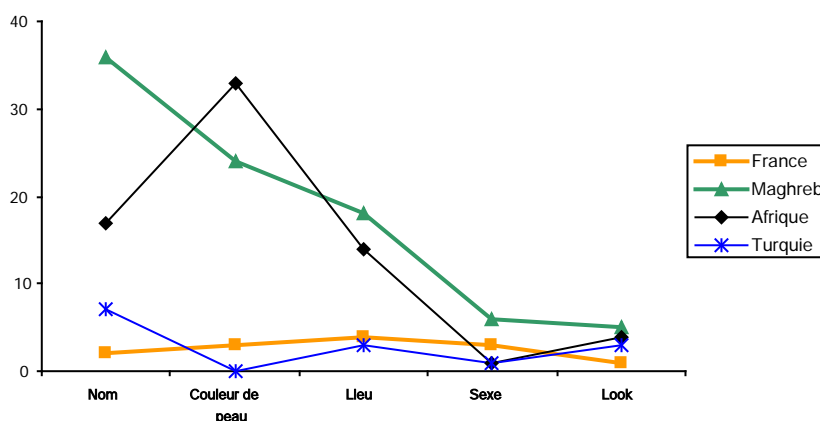
Tableau 3. Sentiment de discrimination des jeunes (en %)

Pays d'origine	ZUS	Non ZUS	Ensemble
Portugal	n.s.	11	10
Maghreb	43	39	41
Afrique sub.	35	38	36
Secondes générations	34	23	25
France	14	10	10

Source : enquête Génération 2004, Céreq.

Lecture : 43 % des jeunes d'origine maghrébine habitant en ZUS en 2004 et 39 % des non-résidents en ZUS estiment avoir été victimes au moins une fois de discrimination à l'embauche.

Graphique 3. Motifs de discrimination cités par les résidents en ZUS (en %)



Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants.

Lecture : parmi les jeunes d'origine maghrébine résidant en ZUS en 2004, 36 % estiment avoir été victimes de discrimination à l'embauche à cause de leur nom, 24 % à cause de leur couleur de peau, 18 % du fait du lieu de résidence...

Les secondes générations évoquent davantage leur lieu de résidence que les Français d'origine (7 % contre 1%), notamment les garçons pour près de 8 % d'entre eux (Brinbaum, Guégnard, 2011). En fait, sur l'ensemble de la population, seuls 2 % des jeunes domiciliés hors ZUS déclarent avoir été victimes au moins une fois d'une discrimination à l'embauche ; ce chiffre atteint 11 % pour les habitants des ZUS, et à 16 % pour les secondes générations y résidant ; il est entre deux et trois fois plus fort en ZUS, quel que soit le pays d'origine (tableau 4).

² Dans l'enquête, il existe une question : "*Dans votre parcours professionnel depuis 2004, estimez-vous avoir été victime au moins une fois, d'une discrimination à l'embauche ?*". Elle est suivie de deux autres interrogations portant sur le nombre de fois où les personnes pensent en avoir été victimes (une fois, plusieurs fois, très souvent) et les motifs supposés (nom, couleur de peau, lieu de résidence, sexe, apparence physique, expérience...) ; pour chaque item le jeune répondait par oui ou non.

Tableau 4. Sentiment de discrimination lié au lieu de résidence (en %)

Pays d'origine	ZUS	Non ZUS	Ensemble
Portugal	n.s.	2	2
Maghreb	18	7	11
Afrique sub.	14	7	10
Secondes générations	16	4	6
France	4	1	1

Source : enquête Génération 2004, Céreq.

Lecture : 18 % des jeunes d'origine maghrébine habitant en ZUS en 2004 et 7 % des non-résidents estiment avoir été victimes au moins une fois de discrimination à l'embauche.

Quel est l'impact du lieu de résidence sur le sentiment de discrimination des jeunes une fois entrés sur le marché du travail ? Pour répondre à cette question, nous avons estimé par le biais de modèles économétriques, l'influence respective des caractéristiques sociodémographiques, du parcours scolaire, du lieu de résidence et des trajectoires³ professionnelles (tableau 5). Ce ressentiment est exprimé quel que soit le pays d'origine, sauf pour les descendants du Portugal : il est multiplié par 5,5 pour les jeunes d'origine maghrébine, par 4,3 pour les jeunes originaires de l'Afrique subsaharienne et 2,5 pour ceux originaires de Turquie. Il est aussi ressenti par les résidents des ZUS, mais avec une intensité moins élevée que pour le pays d'origine (1,2). De plus, une orientation professionnelle non conforme au vœu initial à la fin du collège, et des trajectoires instables sur le marché du travail comme un chômage persistant, renforcent le sentiment de discrimination à l'embauche. Or, la majorité de la population interrogée accède durablement à un emploi (47 % des secondes générations pour 61 % des Français d'origine). Alors que 20 % des jeunes originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, filles et garçons, commencent leur vie active par un chômage récurrent contre 7 % des Français d'origine (Brinbaum, Guégnard, 2011), et expriment davantage l'existence de discrimination à l'embauche.

La modélisation logistique menée séparément pour les filles et les garçons souligne des écarts (tableau 5). Pour les garçons, toutes les origines ont un impact, même pour les jeunes descendants du Portugal, d'une forte intensité pour les originaires du Maghreb (7,6), et la zone de résidence n'a là aucun effet. En revanche, seules les filles originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne, de couples mixtes, perçoivent ce sentiment de discrimination, avec une intensité plus élevée si elles habitent dans un quartier sensible. Ces résultats confirment ceux obtenus par Couppié et Gasquet (2007) à partir de l'enquête Génération 98. Avoir fait des études supérieures après l'obtention du baccalauréat professionnel, ou être diplômée d'une formation professionnelle supérieure (BTS, DUT, d'une école de santé-social) tend à réduire la perception négative des filles ; alors que chez les garçons, seule la licence ou un diplôme supérieur diminue le sentiment de discrimination. De plus, sortir d'une spécialité de la production atténue ce sentiment pour les garçons et le renforce pour les filles.

La modélisation centrée sur le motif de discrimination lieu de résidence (tableau 6) permet d'affiner ces constats. Toutes choses égales par ailleurs, le sentiment de discrimination est 2,5 fois plus élevé pour les jeunes des ZUS, davantage chez les filles (3,6) que chez les garçons (2,5). Pour ces derniers, toutes les origines jouent, même pour les jeunes descendants du Portugal, alors que seules les filles originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de couples mixtes l'éprouvent. Le fait d'habiter en province plutôt qu'en Île-de-France diminue cette perception, soulignant l'intensité d'une ségrégation plus élevée sur l'aire francilienne (Domingues Dos Santos *et alii*, 2009). Les parcours scolaires, notamment une orientation contrariée dans l'enseignement professionnel, renforcent le sentiment de discrimination, pour les garçons comme pour les filles, mais de manière accentuée pour les premiers lorsqu'ils évoquent le lieu de résidence. Ainsi, les effets de la ségrégation scolaire urbaine (Van Zanten, 2001) et de l'offre de formation se cumulent à ceux des origines sociales et culturelles dans les zones défavorisées.

³ Le Céreq a regroupé les trajectoires en six grands types selon la méthode du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi (Lirhe) de l'université de Toulouse 1 : accès rapide et durable à l'emploi, accès différé dans l'emploi, décrochage de l'emploi, persistance du chômage, dominante de reprise d'études, inactivité.

Tableau 5. Sentiment de discrimination et ZUS

	Ensemble	Jeunes femmes	Jeunes hommes
Origine culturelle : France (Réf.)			
Portugal	n.s.	n.s.	1.5*
Maghreb	5.5***	4.0***	7.6***
Afrique subsaharienne	4.3***	4.9***	3.7***
Turquie	2.5***	n.s.	3.5***
Autres	1.3**	n.s.	1.5**
Mixtes	2.1***	1.7***	2.5***
Hommes (Réf.)/Femmes	1.3***	-	-
Professions parents : Ouv.+ Employés (Réf.)			
Ouvriers	1.2**	1.2*	1.2*
Professions intermédiaires	n.s.	n.s.	n.s.
Indépendants	n.s.	n.s.	n.s.
Cadres	1.1*	n.s.	1.2*
Inconnus	n.s.	n.s.	n.s.
Activité Mère : En emploi (Réf.)			
Toujours Inactive (au foyer)	n.s.	n.s.	n.s.
Ancienne active (Inactive+chômage)	n.s.	0.8*	1.2*
Autres	n.s.	n.s.	n.s.
Activité Père : En emploi (Réf.)			
Non-emploi	1.1*	1.2*	n.s.
Spécialités : Production (Réf.)			
Services	n.s.	0.5***	1.6**
Générales	n.s.	0.6***	1.4***
Parcours d'études : Bac Pro (Réf.)			
Sans diplôme	n.s.	n.s.	n.s.
CAP BEP	n.s.	n.s.	n.s.
Bac Pro + sup	0.7*	0.5***	n.s.
Baccalauréat Général et Technologique	n.s.	n.s.	n.s.
BTS, DUT, écoles santé-social	n.s.	0.8*	n.s.
Licence et +	n.s.	n.s.	0.7***
Région Ile-de-France (Réf.)/autres régions	n.s.	n.s.	n.s.
Orientation collège : Conforme 2 ^{de} (Réf.)			
Non conforme	1.6***	1.4***	1.7***
Autres (non concernés)	n.s.	n.s.	n.s.
Résidence : hors ZUS 2004 (Ref.)			
ZUS en 2004	1.2**	1.4**	n.s.
Autres (inconnues)	n.s.	n.s.	n.s.
Trajectoire : Accès rapide emploi (Réf.)			
Accès différé à l'emploi	2.5***	2.5***	1.3***
Décrochage de l'emploi	2.1***	2.2***	2.8***
Chômage persistant	2.8***	2.6***	3.7***
Formation ou études	1.4***	n.s.	1.9***
Inactivité durable	1.9***	1.7***	3.5***
Constante	-2.858***	-2.073***	-2.968***
Somers'D	0.41	0.38	0.47

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants (32 132 jeunes).

Les résultats du modèle sont présentés en *odds ratios* (rapports de chances). Seuils de significativité : ***=significatif à 0,01 ; **=significatif à 0,05 ; *=significatif à 0,10 ; n.s.= non significatif.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (5,5) d'exprimer un sentiment de discrimination par rapport à un jeune Français d'origine (le coefficient est positif et significatif).

Tableau 6. Sentiment de discrimination lié au lieu de résidence et ZUS

	Ensemble	Jeunes femmes	Jeunes hommes
Origine culturelle : France (Réf.)			
Portugal	n.s.	n.s.	2.7*
Maghreb	5.2***	4.2***	5.9***
Afrique subsaharienne	3.2***	n.s.	4.3***
Turquie	2.4*	n.s.	3.5**
Autres	2.1**	2.2**	2.1**
Mixtes	2.6***	2.7***	2.6***
Hommes (Réf.)/Femmes	0.7***	-	-
Professions parents : Ouv.+ Employés (Réf.)			
Ouvriers	1.3*	n.s.	1.4*
Professions intermédiaires	n.s.	n.s.	n.s.
Indépendants	n.s.	n.s.	n.s.
Cadres	n.s.	n.s.	n.s.
Inconnus	n.s.	n.s.	n.s.
Activité Mère : En emploi (Réf.)			
Toujours Inactive (au foyer)	n.s.	n.s.	1.3*
Ancienne active (Inactive+chômage)	n.s.	n.s.	n.s.
Autres	n.s.	n.s.	n.s.
Activité Père : En emploi (Réf.)			
Non-emploi	n.s.	n.s.	n.s.
Spécialités : Production (Réf.)			
Services	1.4**	n.s.	1.8**
Générales	1.6**	n.s.	1.1**
Parcours d'études : Bac Pro (Réf.)			
Sans diplôme	n.s.	n.s.	n.s.
CAP BEP	n.s.	n.s.	n.s.
Bac Pro + sup	0.9*	n.s.	-0.4*
Baccalauréat Général et Technologique	n.s.	n.s.	n.s.
BTS, DUT, écoles santé-social	n.s.	n.s.	n.s.
Licence et +	n.s.	n.s.	n.s.
Région Ile-de-France (Réf.)/autres régions	0.6***	0.6***	0.6***
Orientation collège : Conforme 2 nd e (Réf.)			
Non conforme	1.7***	n.s.	2.5***
Autres (non concernés)	n.s.	n.s.	n.s.
Résidence : hors ZUS 2004 (Réf.)			
ZUS en 2004	2.9***	3.6***	1.8***
Autres (inconnues)	1.3*	1.4*	n.s.
Trajectoire : Accès rapide emploi (Réf.)			
Accès différé à l'emploi	2.7***	2.8***	2.7***
Décrochage de l'emploi	2.1***	2.9***	1.5*
Chômage persistant	2.3***	2.6***	2.1***
Formation ou études	1.5*	1.7*	n.s.
Inactivité durable	1.7*	n.s.	3.3***
Constante	-4.579***	-4.561***	-4.968***
Somers'D	0.55	0.51	0.61

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants (32 132 jeunes).

Seuils de significativité : ***=significatif à 0,01 ; **=significatif à 0,05 ; *=significatif à 0,10 ; n.s.= non significatif. Les résultats du modèle sont présentés en *odds ratios* (rapports de chances).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un jeune d'origine maghrébine a une plus forte probabilité (5,2) d'exprimer un sentiment de discrimination lié au lieu de résidence par rapport à un jeune Français d'origine (coefficient positif et significatif).

Conclusion et perspectives

L'itinéraire professionnel des jeunes est influencé par de multiples contraintes qui tiennent à leurs caractéristiques, à leur cursus scolaire antérieur et aussi à l'espace social et économique dans lequel ils évoluent. Une fois contrôlées les différences de caractéristiques sociodémographiques, de parcours d'études et de trajectoires sur le marché du travail, un effet du pays d'origine persiste, marqué pour les minorités dites visibles. Cette approche territoriale souligne l'importance des échelles d'analyse locale en mettant en relief un impact des quartiers défavorisés sur l'insertion professionnelle et sur le sentiment de discrimination des secondes générations. Les résultats attestent que le contexte ne joue pas de la même manière pour les jeunes issus de l'immigration et les Français d'origine. En effet, l'influence du domicile en ZUS sur les débuts professionnels se combine avec l'impact des origines culturelles renforçant d'autant plus le sentiment de discrimination.

L'expérience scolaire des jeunes a un impact sur les trajectoires ultérieures : une orientation contrariée en fin de troisième de collège dans les filières professionnelles et un cursus scolaire plus sinueux renforcent le sentiment de discrimination à l'embauche, vivement ressenti par les secondes générations. De ce fait, il sera intéressant de poursuivre cette recherche en mesurant les effets du lieu de résidence sur les parcours scolaires, en fonction des aspirations éducatives des familles immigrées (Brinbaum, Kieffer, 2005, 2009) et de l'offre de formation liée à la ségrégation urbaine. On s'interrogera aussi sur la capacité des jeunes à être mobiles au regard de l'espace réduit dans lequel ils étudient et cherchent un emploi. Cette faible mobilité n'entraînera-t-elle pas une nouvelle forme de discrimination entre les jeunes mobiles avec un niveau de qualification supérieure et ceux qui demeurent enfermés dans certains espaces territoriaux ?

Bibliographie

- Arrow K. (1973), « The Theory of Discrimination », in Ashenfelter O. , Rens A. (Eds), *Discrimination in Labour Markets*, Princeton University Press.
- Beauchemin C., Hamel C., Lesné M., Simon P., 2010, « Les discriminations : une question de minorités visibles », *Population & Sociétés*, n°466, Ined, avril.
- Becker G. (1957), *The Economics of Discrimination*, University of Chicago Press.
- Bénabou R. (1993), « Workings of a City: Location, Education, and Production », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 108, pp. 619-652.
- Borjas G.J. (1992), « Ethnic Capital and Intergenerational Mobility », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 107, n° 1, pp. 123-150.
- Brinbaum Y., Guégnard C. (2010), « Orientation, parcours de formation et insertion : quelles relations pour les jeunes issus de l'immigration ? », *Relief*, n°30, Céreq, Mai, pp. 323-338.
- Brinbaum Y., Guégnard C. (2011), « Parcours de formation et insertion des jeunes issus de l'immigration. De l'orientation au sentiment de discrimination », *document Net.Doc n°78*, Céreq.
- Brinbaum Y., Kieffer A. (2005), « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance. Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième », *Éducation & Formations*, n°72, pp. 53-75.
- Brinbaum Y., Kieffer A. (2009), « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours », *Population*, 3, pp. 561-609.
- Brinbaum Y., Werquin P. (2004), « Des parcours semés d'embûches : l'insertion professionnelle des jeunes d'origine maghrébine en France », in *Marché du travail et genre – Maghreb-Europe*, in Actiy L., De Henau J. et al. (Dir.), Éditions du Dulbea, Bruxelles.
- Cédiéy E., Feroni F. (2007), *Les discriminations à raison de 'l'origine' dans les embauches en France. Une enquête nationale par tests de discriminations selon la méthode du bureau international du travail*, Genève, Bureau International du travail.
- Choffel P., Delattre E. (2003), « Habiter un quartier défavorisé : quels effets sur la durée du chômage ? », *Premières Synthèses*, n°43.1, Dares, octobre.
- Couppié T., Gasquet C. (2007), « L'insertion professionnelle des jeunes originaires de ZUS », in *L'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (2007), Rapport 2006*, Editions de la DIV, Paris, pp. 210-232.
- Couppié T., Gasquet C. (2009), « Quartiers défavorisés : relégation pour certains jeunes, insertion sociale et professionnelle pour d'autres », *Bref n°26*, Céreq, février.
- Couppié T., Gasquet C. (2011), « Les jeunes des ZUS inégalement pénalisés au moment de l'insertion », *Net.Doc*, 79, Céreq, février.
- Destéfanis M., Mathey-Pierre C. et Dugué E. (2004), « De l'école à l'emploi : quels chemins dans les ZUS », *Connaissance de l'Emploi*, n° 10, Centre d'études de l'emploi, décembre.
- Domingues Dos Santos M., L'Horty, Y., Tovar E. (2009), « Ségrégation urbaine et accès à l'emploi : une introduction », *Documents de travail du Centre d'études de l'emploi*.
- Duguet E., L'Horty Y., Parquet L., Petit P., Sari F. (2010), « Discriminations à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionnalité du sexe et de l'origine : les résultats d'un testing », *Relief*, n°30, Céreq, mai, pp. 11-20.
- Duguet E., L'Horty Y., Sari F. (2009), « Sortir du chômage en Ile-de-France : Disparités territoriales, *Spatial Mismatch* et ségrégation résidentielle », *Revue économique*, vol. 60, n°4.
- Fitoussi J.P. et alii (2004), *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, rapport du Conseil d'Analyse Économique n°45, Éditions La Documentation française, Paris.

- Frickey A. (2010), « Les inégalités de parcours scolaires des enfants d'origine maghrébine résultent-elles de discriminations ? », *Formation Emploi*, n°112, la Documentation française, pp. 21-37.
- Frickey A., Primon J.L. (2006), « Une double pénalisation pour les non-diplômées du supérieur d'origine nord-africaine ? », *Formation Emploi*, n°94, la Documentation française, pp. 17-43.
- Frickey A., Murdoch J., Primon J.L. (2004), « Les débuts dans la vie active des jeunes issus de l'immigration après des études supérieures », *Notes Emploi Formation*, n°9, Céreq.
- Gobillon L. et Selod H. (2007), « Les déterminants locaux du chômage en région parisienne », *Économie et Prévision*, n° 180-181, pp. 19-38.
- Gobillon L., Selod H., Zenou Y. (2007), « The Mechanisms of Spatial Mismatch », *Urban Studies*, vol. 44, n° 12, pp. 2401-2427.
- Goux D., Maurin E. (2007), « Close Neighbours Matter: Neighbourhood Effects on Early Performance at School », *Economic Journal*, Vol. 17, issue 523, pp. 1193-1215.
- Granovetter M. (1973), « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380.
- Grelet Y. (2006), « Des territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes », *Bref*, n°228, Céreq, mars
- Joseph O., Lopez A., Ryk F. (2008), « Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture », *Bref*, n°248, Céreq, janvier.
- Kain J. (1968), « Housing Segregation, Negro Employment, and Metropolitan Decentralization », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 82, n° 2, pp. 175-197.
- Meurs D., Pailhé A. (2008), « Descendantes d'immigrés en France : une double vulnérabilité sur le marché du travail ? », *Travail, Genre et Sociétés*, n°20, pp. 87-107.
- Meurs D., Pailhé A., Simon P. (2006), « Mobilité entre générations d'immigration et persistance des inégalités : l'accès à l'emploi des immigrés et leurs descendants en France », *Population*, n°5/6, pp. 763-801.
- ONZUS, Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (2010), *Rapport 2010*, Éditions de la DIV, Paris.
- Okba M., (2009), « Habiter en ZUS et être immigré : un double risque sur le marché du travail », *Premières synthèses*, n°48.1, Dares.
- Phelps E.S. (1972), « The Statistical Theory of Racism and Sexism », *American Economic Review*, vol. 62, n°4, pp. 659-661.
- Quantin (2010), « Les contrats aidés dans les zones urbaines sensibles en 2008 », *Analyses*, n°092, Dares, décembre.
- Rathelot R. (2010), « Origine et quartier. Expliquer le salaire et l'emploi de descendants d'immigrés », *Revue d'Économie régionale et urbaine*, n°1, pp. 27-55.
- Silberman R., Fournier I. (1999), « Les enfants d'immigrés sur le marché du travail. Les mécanismes d'une discrimination sélective », *Formation Emploi*, n°65, janvier-mars, pp. 31-55.
- Silberman R., Fournier I. (2006), « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénibilité ancrée dans le temps. Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée », *Revue française de sociologie*, 47-2, p. 243-292.
- Spence M. (1973), « Job Market Signalling », *Quarterly Journal of Economics*, n°3, pp. 355-374.
- Van Zanten A. (2001), *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, Le lien social, 274 p.

Tableau 7. La population enquêtée

Pays d'origine des parents	Échantillon	Ensemble (pondéré)	%
Portugal	385	8262	1
Maghreb	1252	32413	5
Afrique sub.	246	5902	1
Turquie	162	5052	1
Asie	128	3090	0.4
Mixtes	848	20403	3
Autres	1021	23487	3
France	28090	598835	86
Total	32132	697444	100

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants (697 444 jeunes). Lecture : parmi la population enquêtée, 385 jeunes sont d'origine portugaise, ce qui représente 8 262 jeunes avec la pondération.

Tableau 8. Population enquêtée et lieu de résidence

Résidence	Échantillon	Ensemble (pondéré)	%
ZUS en 2004	1414	36644	5
Non ZUS en 2004	25629	551900	79
Résidence inconnue	5091	108900	16
Total 2004	32132	697444	100
ZUS en 2007	1506	38250	5
Non ZUS en 2007	26046	551900	79
Résidence inconnue	4580	99571	14
Total 2007	32132	697444	100

Source : enquête Génération 2004, Céreq. Champ : ensemble des sortants.

Encadré 2. Le milieu social et familial

Afin de prendre en compte le milieu social familial, une variable a été construite en associant la profession et catégorie socioprofessionnelle du père et de la mère avec pour point de départ la profession la plus élevée de l'un des deux parents au moment de la fin des études. Dans la mesure où les postes d'ouvriers et les employés dominent chez les immigrés, cinq catégories hiérarchisées ont été créées : deux parents ouvriers (14 %) ; un parent ouvrier et un employé ou deux parents employés (34 %) ; un ou deux parents en profession intermédiaire (10 %) ; un ou deux parents indépendants, agriculteurs, commerçants, artisans (14 %) ; un ou deux parents cadres (26 %).

La situation professionnelle des parents a aussi été prise en compte, en distinguant les actifs des inactifs (chômeurs et retraités) pour les pères et le rapport à l'inactivité pour les mères, les inactives ayant travaillé et celles n'ayant jamais travaillé, nombreuses parmi les immigrées. En l'absence du niveau d'éducation des parents, cette variable complète l'information relative aux catégories socioprofessionnelles. Pour exemple, parmi les migrants du Maghreb 28 % des pères sont retraités et 50 % des mères au foyer ne sont jamais entrées dans la vie active.